

DOSSIER D'ENQUÊTE · 5 × 5

Le dernier juge

Trois-Corbeaux — un soir d'assemblée de la coopérative

Le rapport

Les fenêtres de la ferme ont brillé longtemps après le départ de la dernière charrette. Roland Martin vendait le meilleur lait de la vallée et n'a jamais su en vouloir à personne : il effaçait les dettes, livrait quand même chez ceux qui ne payaient plus, et laissait chacun avec l'impression de lui devoir quelque chose pour toujours. Il y a vingt ans, quelqu'un lui a fait un tort qui a bien failli lui coûter la ferme, et on n'a jamais découvert qui. Pendant des mois, le village a soupçonné toujours le même homme, et cet homme-là n'avait rien fait. Puis, un soir, devant toute la coopérative, Roland s'est levé et lui a pardonné ; l'homme a dit merci sans savoir de quoi, et l'histoire s'est refermée là-dessus. Ce soir-là, à la fin d'une assemblée pareille, on a retrouvé Roland sans vie quelque part dans la ferme — et la dernière chose qu'on l'ait vu faire, c'est tendre la main à quelqu'un qui ne l'a pas prise. Cinq personnes seulement étaient encore là-haut, et le chemin qui y monte ne mène nulle part ailleurs. Trois-Corbeaux pleure son laitier ; ces cinq-là attendaient depuis vingt ans un jugement qui n'est jamais venu.

1. Léon Dallaire, 43 ans

Le colporteur. À vingt-trois ans, il a cru le village sur parole et répété, dans chaque cuisine de la vallée, le nom qu'on lui soufflait. Roland a tout pardonné en public, sans que rien soit tiré au clair, et Léon n'a jamais su à qui il devait des excuses.

2. Raymond Villeneuve, 56 ans

Le domestique. Il servait déjà chez Roland à l'époque, et il a toujours pensé qu'un homme plus attentif aurait empêché ce qui est arrivé. Roland ne lui a jamais rien dit, pas un mot en vingt ans, et c'est exactement ce que Raymond ne peut pas lui pardonner.

3. Victor Lachapelle, 66 ans

Le palefrenier. Quand la ferme a failli tomber, c'est lui qui a perdu dix ans de travail, et il a demandé tout un hiver qu'on porte l'histoire devant un juge ; Roland a pardonné avant que la question monte jusqu'au juge. Depuis, quand Victor en parle, on lui répond que Roland avait su tourner la page, et on passe à autre chose.

4. Yves Hudon, 31 ans

Le journalier. Il avait onze ans quand le tort a été fait ; personne ne questionne un enfant. On soupçonnait son père, et c'est à lui que Roland a pardonné en pleine assemblée — une faute dont le vieux ne savait rien. Dans cette maison, une chose n'a jamais été dite, et le seul homme qui pouvait encore la juger pardonnait à tout le monde.

5. Agathe Tessier, 26 ans

La bergère. Sa mère est allée supplier Roland de parler devant tout le monde, pour que le village cesse de se déchirer ; Agathe avait six ans. Ça s'est arrêté pour de bon : personne, depuis, n'a plus eu le droit de reposer la question — et c'est le nom des Tessier qu'on cite quand on demande d'où vient ce silence-là.

Le dernier juge

LES ARMES

La chaîne d'étable · La pierre à sel · La faux · La longe de cuir · Le tabouret de traite

LES LIEUX

Le silo à grain · Le pâturage · Le puits · La laiterie · La grange

Les règles de cette affaire

- Chaque lieu contient exactement un suspect et une arme. Chaque suspect et chaque arme se trouve dans un seul lieu.
- Toutes les pièces du dossier et tous les témoignages sont vrais.
- La scène du crime désigne le lieu du meurtre. Retrouvez le suspect et l'arme qui s'y trouvaient.
- Une croix écarte une association, une coche la confirme. Il faut une seule coche par ligne et par lieu dans chaque groupe (suspects ou armes) ; après une coche, barrez les autres cases de la ligne et de la colonne dans ce même groupe.
- Une seule accusation : notez votre coupable et votre arme pour le lieu du crime indiqué dans le dossier, avant d'ouvrir le corrigé séparé.

- PIÈCE DU DOSSIER**
L'enquête a établi que Raymond n'était pas à la laiterie.
- PIÈCE DU DOSSIER**
Le manche de la faux porte les empreintes de Léon.
- TÉMOIGNAGE — LÉON**
« Victor avait la chaîne d'étable sur le bras. »
- PIÈCE DU DOSSIER**
La pierre à sel avait laissé des traces blanches sur le tablier d'Agathe.
- PIÈCE DU DOSSIER**
Le pâturage, la laiterie et la grange ont été fouillés : la chaîne d'étable n'était dans aucun des trois.
- TÉMOIGNAGE — LÉON**
« La faux n'était ni au puits, ni à la laiterie, ni à la grange. »
- PIÈCE DU DOSSIER**
On a passé au peigne fin le silo à grain, le pâturage, la laiterie et la grange : la pierre à sel n'y était pas.
- PIÈCE DU DOSSIER**
Les mains d'Yves étaient noires de la graisse de la longe de cuir.

Le dernier juge

9

LA SCÈNE DU CRIME

Le corps de Roland a été retrouvé à la laiterie, où le docteur Feuillet a constaté sa mort.

Croisez. Éliminez. Accusez.

Suivez la ligne du suspect ou de l'arme jusqu'à la colonne du lieu. Notez une croix si l'association est impossible, une coche si elle est certaine. Reportez les exclusions dans les autres cases.

Suspects et armes	Le silo à grain	Le pâturage	Le puits	La laiterie SCÈNE DU CRIME	La grange
SUSPECTS					
Léon					
Raymond					
Victor					
Yves					
Agathe					
ARMES					
La chaîne d'étable					
La pierre à sel					
La faux					
La longe de cuir					
Le tabouret de traite					

Mon accusation

Au lieu du crime indiqué dans le dossier, j'accuse :

Le suspect

L'arme

Une seule accusation. Le corrigé vous attend dans un fichier séparé.